

16 & 17/09/2017

Individuel le samedi - Par équipe le dimanche

CHAMPIONNAT

NATIONAL

DE CONTRE LA MONTRE

MONTBARD (21)



Wear-Design.Fr

Wear-Design.Fr

la ligue de l'enseignement

un service par l'éducation populaire

ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

metalvalley

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

**Côte
d'Or**
LE DÉPARTEMENT


Communauté de Communes de Montbardais

 **MONTBARD**
Cité de Buffon

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Depuis de nombreuses années, le Comité départemental et les cyclosporifs de Côte d'Or étaient très tentés par l'organisation d'un Championnat National Ufolep. Les titres de Christophe Puccianti et les places d'honneur obtenues par équipes nous ont fait franchir le pas et c'est donc, bien naturellement, qu'il a été choisi de postuler pour l'organisation d'un Championnat National de CLM à Montbard, fief de Christophe.

Nous remercions l'Ufolep Nationale et la CNS. des Activités Cyclistes qui ont retenu notre candidature.

C'est donc avec grand plaisir que nous vous accueillons en Bourgogne, région d'histoire et de gastronomie.

Sans oublier le respect des autres et la convivialité qui doivent prévaloir sur nos épreuves Ufolep, près de 500 compétiteurs vont pouvoir exprimer leurs qualités sportives.

N'oublions pas que ce Championnat n'aurait pu avoir lieu sans le concours inconditionnel de Madame la Maire et de la Municipalité de Montbard, des équipes techniques de la ville, des partenaires institutionnels et privés, des sponsors et de l'équipe qui a travaillé avec moi depuis des mois pour que cette manifestation soit une grande réussite. J'associe à mes remerciements tous les bénévoles qui vont œuvrer pendant les trois jours du Championnat.

Quoi de plus valorisant pour une ville, un département, une région que d'être à la « Une » de la presse locale et régionale.

Souhaitons que chacun d'entre vous apprécie son séjour à Montbard qui lui donnera peut-être l'envie de revenir en Bourgogne/Franche-Comté.

Que les épreuves se déroulent dans le meilleur esprit pour laisser une belle image de l'Ufolep !

Vive le cyclisme à l'Ufolep.

Patricia GAVIGNET
Présidente du Comité départemental de Côte d'Or

ÉDITO



Bienvenue à tous pour ce National de contre la montre UFOLEP : un évènement sportif majeur à Montbard, Cité sportive.

Je salue cette belle initiative du comité départemental de Côte-d'Or associé au club support le Team Montbard Lantenay qui ont su susciter l'adhésion de la Fédération et motiver les bénévoles contribuant à sa réussite. La Ville de Montbard est tout naturellement devenue l'incontournable partenaire de ce projet sportif dynamique.

Cette compétition en plein week-end des Journées du patrimoine : c'est aussi l'occasion de lier passion du sport et découvertes culturelles.

En effet, à 1 h de Paris par TGV, Montbard offre un concentré de Bourgogne au cœur d'un Pays d'Art et d'Histoire. Son musée et parc Buffon sur les hauteurs de la ville vous réservent de belles surprises... avec notamment pour les amoureux de la petite Reine, une remarquable collection de vélos anciens. Vous trouverez tous les renseignements utiles sur notre site www.montbard.fr et aurez un bel aperçu de nos richesses patrimoniales en visionnant le film de promotion territoriale « Destination Montbard — Vivez la Bourgogne » facilement accessible sur YouTube ou Daily Motion.

Assurément, ce week-end des 16 et 17 septembre s'annonce haut en couleur : bonne chance à tous les coureurs que la population est invitée à encourager.

Bien sincèrement,

Laurence PORTE

Maire de Montbard

Vice – Présidente du Conseil départemental de Côte d'Or

1. LE COMITÉ ORGANISATEUR

Président de l'épreuve :	Philippe MACHU, Président de l'UFOLEP Nationale
Ou son représentant :	Alain BOUGEARD
Président du Comité d'Organisation :	Patricia GAVIGNET Présidente UFOLEP Côte-d'Or
Responsable de l'Organisation :	Christophe PUCCIANTI
Responsable de la CNS :	Daniel MANUEL
Commissaires Nationaux	Patricia CROMMELINCK Michel DEMOULIN Jean-Claude DURAND Nicolle DURAND Martine LE GLEVIC Daniel LE GLEVIC Henriette MANUEL Jean-Claude VACHER

2. RÈGLEMENT

Le championnat national du CONTRE-LA-MONTRE UFOLEP, individuel et par équipe, se déroulera **le samedi 16 et le dimanche 17 septembre 2017 à Montbard (21)** sous couvert du Comité Départemental UFOLEP Côte-d'Or. Il est ouvert aux licenciés UFOLEP, y compris ceux qui ont une double ou triple appartenance, à condition que leur catégorie FFC ou FSGT soit en adéquation avec le règlement national UFOLEP cycloport.

L'organisation technique est placée sous le contrôle de la Commission Nationale des Activités Cyclistes. Les statuts généraux de l'UFOLEP et les règlements afférents au Cycloport y seront appliqués.

3. ACCUEIL

L'accueil des responsables de délégations MJC André Malraux, Rue Maréchal de Lattre de Tassigny :

- Le vendredi 15 septembre 2017 de 15 h à 18 h

Au podium

- Le samedi 16 septembre 2017 de 8 h à 10 h
- Le dimanche 17 septembre 2017 de 8 h 30 à 10h00

Les dossards seront à retirer par le responsable de chaque délégation départementale. Tout sélectionné qui ne prendra pas le départ devra justifier de sa défection (courrier et/ou certificat médical). Faute de justificatif valable, son département se verra infliger une amende (montant déterminé par les règlements financiers des épreuves nationales).

4. LE PROGRAMME AU CHAMPIONNAT

Vendredi 15 septembre 2017

- 15 h à 18 h :** Accueil des délégations à la MJC André Malraux, Rue Maréchal de Lattre de Tassigny
- 17 h 30** Rencontre avec les responsables des délégations.
Distribution des numéros des voitures suiveuses.
(Il sera impossible de suivre une équipe sans ce numéro).
- 18 h 00** Réception officielle du Championnat National en présence de Madame la Maire et des élus de la Ville de Montbard — Parc Buffon

Samedi 16 septembre 2017

- 8 h à 10 h** Accueil des délégations, au podium d'arrivée à Montbard, quai Philippe Bouhey
(Aucune remise de dossard après 10 h)
- 9 h** **Départ des Épreuves individuelles : Montbard**
Boucle de 21,34 km : Pour toutes les catégories : 1 boucle (départ toutes les minutes, écart de 3 minutes entre chaque catégorie)
- Départ Adultes F, 40 ans et plus
 - Départ Adultes F, 30/39 ans
 - Départ Adultes F, 17/29 ans
 - Départ Adultes M, 60 ans et plus
 - Départ Adultes M, 50/59 ans
 - Départ Adultes M, 40/49 ans
 - Départ Adultes M, 17/19 ans
 - Départ Adultes M, 20/29 ans
 - Départ Adultes M, 30/39 ans
 - Départ Jeunes 15/16 ans M (pas de catégorie féminine)
 - Départ Vélos couchés « Vélomobiles »
 - Départ Vélos couchée « 2 roues non carénées »
 - Départ vélos couchés « 2 roues semi-carénées »
 - Départ vélos couchés « Trike »
- 18 h** Protocole, remise des récompenses, Salle Paul Elouard, place Gambetta
Vin d'honneur

Dimanche 17 septembre 2017

- 8 h 30 à 10 h Accueil des délégations, au podium d'arrivée à Montbard (Rue)
(Aucune remise de dossard après 10 h)
- 10 h Début des épreuves « DUOS » et « ÉQUIPES »
DUOS et Équipes mixtes : 1 boucle de 21,34 km
Équipes Adultes Masculins : 2 boucles de 21,34 km
DUO « équipes de 2 » (non-délivrance de titre ni de maillot)
➤ Départ « Équipes mixtes »
➤ Départ « Adultes Masculins 50 ans et plus »
➤ Départ « Adultes Masculins 17/49 ans
- 15 h 30 Protocole, remise des récompenses, Salle Paul Elouard, place Gambetta
Vin d'honneur

5. DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

Les épreuves se dérouleront selon les horaires ci-dessus dans l'ordre des catégories indiquées. Les horaires de départ des concurrents (dans la même tranche d'âge) sont déterminés par tirage au sort effectué par l'informatique. Ils seront affichés à la MJC André Malraux, Rue Maréchal de Lattre de Tassigny dès le vendredi et sur le site de la CNS une semaine avant.

Circuit de 21,34 km (11 250 km pour les 15/16 ans)

Championnat individuel : départ toutes les minutes.

Championnat par équipe : départ toutes les 3 minutes.

Chaque sélectionné(e) ou équipe doit se présenter, à la rampe du lancement, 15 minutes avant leur départ.

Il est formellement interdit de s'entraîner sur le circuit pendant le déroulement des épreuves. Tout contrevenant sera pénalisé de 5 secondes. Un circuit d'échauffement non sécurisé sera à la disposition des coureurs.

Une seule voiture pourra suivre un concurrent, cette voiture sera pourvue d'un macaron spécifique de pare-brise qui lui sera remis lors du briefing précédant l'épreuve. Une voiture sans macaron ne pourra suivre un concurrent. Si tel était le cas, le concurrent serait pénalisé de 10 secondes par voiture suiveuse.

Prévoir pour chaque département, un représentant qui sera dans une voiture suiveuse d'un autre département, pour l'épreuve équipe mixte

6. SÉLECTIONS — CATÉGORIES

LES CATÉGORIES — CLM.INDIVIDUEL

Chaque comité peut engager 10 titulaires et 1 remplaçant par catégorie

Pour être sélectionnable, un concurrent doit avoir participé à une épreuve qualificative de CLM départementale ou régionale.

MASCULINS	FÉMININS
Vélo traditionnel, roues à rayons, braquet en vigueur, prolongateur de guidon	
Jeunes masculins 15/16 ans	
Adultes masculins 17/19 ans	Adultes féminines 17/29 ans
Adultes masculins 20/29 ans	Adultes féminines 30/39 ans
Adultes masculins 30/39 ans	Adultes féminines 40 ans et plus
Adultes masculins 40/49 ans	
Adultes masculins 50/59 ans	
Adultes masculins 60 ans et plus	
Vélos couchés (Véломobiles, 2 roues non carénées, 2 roues semi-carénées, Trike)	

LES CATÉGORIES — ÉQUIPES (pas de limitation du nombre d'équipes par catégories)

- **Adultes masculins 17/49 ans** : Équipes de 4 ou 3
- **Équipes adultes masculins 50 ans et plus** : Equipes de 4 ou 3
- **Équipes Mixtes** : Équipes de 4 ou 3 avec au moins une féminine et un masculin de 50 ans et plus
- **DUO** : Équipe de 2. Cette catégorie a été créée pour tous ceux qui souhaitent participer à la fête sur les deux jours, mais ne peuvent pas former d'équipes officielles. Si cette catégorie est récompensée, **aucun titre officiel ni maillot ne seront décernés**. Ces équipes peuvent être constituées indifféremment de licenciées de sexes ou d'âges différents (sauf 15/16 ans).

Catégorie d'âges pour l'année en cours, voir site internet des Activités Cyclistes

Attention : les cartes de catégories sont celles de l'année 2017, donc pas de changement de catégorie pour cette épreuve. Les engagements pourront être faits soit avec la licence 2016/2017 (manifestation inscrite au calendrier sportif cycloport 2016/2017) soit avec la licence 2017/2018.

7. SURCLASSEMENT

Cas des jeunes surclassés :

- Les jeunes masculins de 16 ans licenciés UFOLEP, mais souhaitant être surclassés, participent aux épreuves 17/19 ans. Ces jeunes de 16 ans doivent être, dès le début de saison, en possession d'un certificat médical de surclassement, délivré par le médecin traitant, et portant la mention « apte à pratiquer la compétition cycliste dans la catégorie d'âge supérieure ». La copie de ce certificat médical sera jointe au dossier d'engagement.
- Même règlementation concernant les jeunes féminines de 16 ans qui participent aux épreuves féminines 17/29 ans.
- idem pour les jeunes masculins de 19 ans qui participent aux épreuves 20/29 ans

8. ENGAGEMENTS

Les engagements se font par l'intermédiaire de la plateforme d'engagement en ligne :

[http : //www.cns-webservice.org/](http://www.cns-webservice.org/)

Ouverture du serveur : 20 août à 0 heure

Fermeture du serveur : 3 septembre à minuit

Qualification : Une seule une épreuve (départementale ou régionale), sauf vélos couchés.

Si pour un motif très exceptionnel, un sélectionné n'a pas participé à l'épreuve qualificative, le formulaire de dérogation signé du (de la) Président(e) du Comité départemental ou du (de la) délégué(e) départemental(e) devra être joint au dossier d'engagement. Il est obligatoire de se servir du formulaire de dérogation type.

Les documents annexes (photocopies de licences, certificats médicaux, dérogations éventuelles) peuvent être envoyés à Sandrine MANET (responsable du CLM au sein de la CNS).

En fichiers joints par internet à : sandrine.manet@hotmail.fr

Ou par voie postale à : Sandrine MANET - 6 Ave de la Garonne - Appt 326 - 33270 FLOIRAC.

Du fait de la dématérialisation des licences et des cartes de compétiteurs, nous pouvons vérifier en amont l'existence et la conformité de ces dernières. Aussi, dorénavant, vous n'aurez plus besoin de nous présenter ces documents. Nous vérifierons seulement avec vous que tous les dossards sont bien présents dans votre dossier, et nous noterons les éventuels forfaits. En cas de contrôle antidopage, la licence n'est pas exigée, mais le sportif contrôlé devra fournir au médecin préleveur une pièce d'identité.

9. DROITS D'ENGAGEMENT

Le montant des engagements (voir règlement financier 2016/2017) est fixé à :

- Épreuve individuelle : Adultes : 17,50 €
- Épreuve individuelle : Jeunes : 10,50 €
- Épreuve par équipe : Adultes : 17,50 €x le nombre de membres de l'équipe

Après le Championnat, le service comptable de l'UFOLEP Nationale adressera à chaque Comité départemental une facture du montant des engagements.

10. CHRONOMÉTRAGE

Le chronométrage des épreuves se fera :

- Par chrono électronique couplé à un faisceau infrarouge sur la ligne d'arrivée (passage des véhicules suiveurs interdits sur la ligne d'arrivée. Ils seront déviés vers le Gymnase)

11. ORDRE DE DÉPART DES CONCURRENTS

Chaque concurrent ou équipe doit se présenter au sas de départ 15 minutes avant le départ pour que les opérations de contrôle technique soient effectuées (cf. contrôle technique)

CLM individuel : les départs sont donnés en fonction de l'ordre déterminé par le tirage au sort (par catégorie), toutes les minutes dans l'ordre suivant : Féminines 40 ans et plus, Féminines 30/39 ans, Féminines 17/29 ans, Adultes masculins 60 ans et plus, 50/59 ans, 40/49 ans, 17/19 ans, 20/29 ans, 30/39 ans, 15/16 ans, vélomobiles, 2 roues carénées, 2 roues semi-carénées, trike.

CLM équipes : les départs seront donnés toutes les 3 minutes dans l'ordre déterminé par le tirage au sort suivant : Duo, Mixtes, 50 ans et plus, 17/49 ans.

Deux concurrents ou équipes d'un même comité ne peuvent prendre le départ consécutivement.

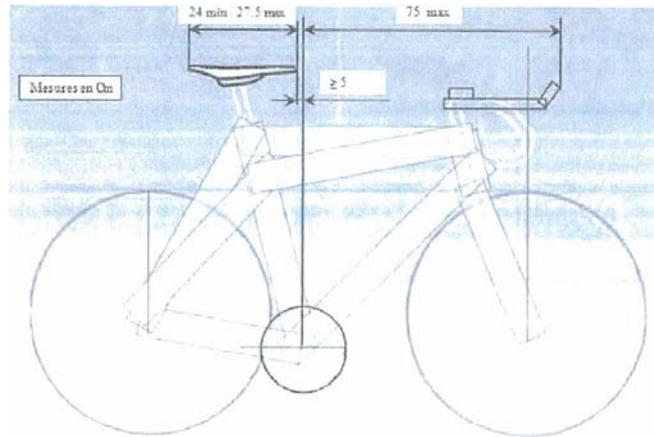
- Les départs sont donnés obligatoirement par le chronométreur sur la rampe de lancement. Un commissaire tiendra et lâchera le concurrent, sans le pousser. Possibilité également d'utiliser des barrières métalliques auxquelles se tiendront les compétiteurs si besoin
- Tout concurrent en retard par rapport à l'heure prévue, verra son temps décompté à partir de cette dernière.

IMPORTANT

Pour être classé, il faut avoir parcouru le circuit initial dans son intégralité. De ce fait, tout licencié engagé sur ce national doit connaître le circuit, aucune réclamation ne pourra être retenue en cas d'erreur de parcours, et ceci, quelle qu'en soit la raison (mauvaise indication ou manque d'indication d'un signaleur, erreur de direction d'un véhicule ouvreuse, manque de signalisation, etc.). En cas de crevaison, incident matériel, chute, etc. Aucun départ ne pourra être redonné.

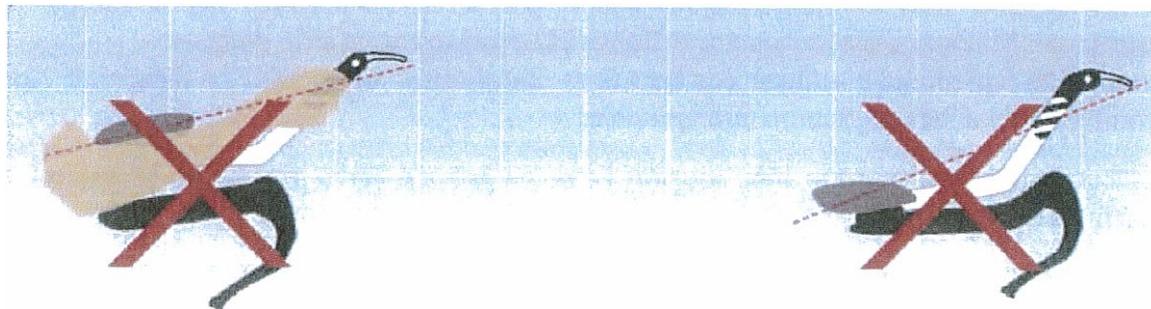
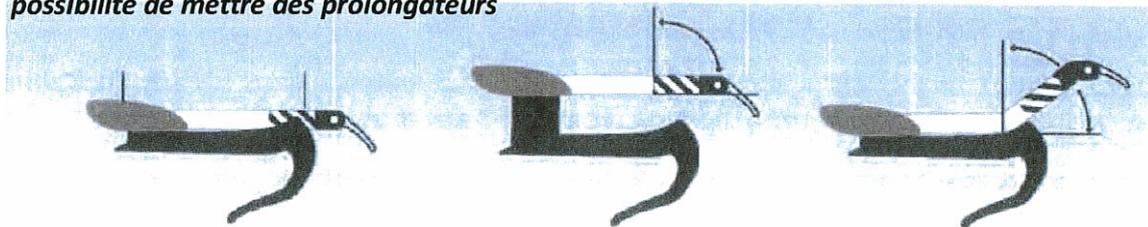
12. LE MATÉRIEL ET LES DÉPASSEMENTS

Sont admises les bicyclettes et les roues conformes à la réglementation U.C.I. en vigueur. Freins à disques interdits, coque amovible sur casque interdit (casque sans la coque amovible autorisé)



Pour les jeunes 15/16 ans masculins et féminins, le vélo devra être « traditionnel » avec possibilité de mettre des prolongateurs

possibilité de mettre des prolongateurs



Les oreillettes ou tout autre « moyen radio » permettant de communiquer avec l'extérieur sont interdits.

➤ Aides et assistance aux concurrents :

Il est interdit à tout véhicule suiveur de se porter à la hauteur du concurrent qu'il suit. Il devra rester en permanence à 10 mètres minimum derrière le coureur. Le dépannage s'effectue à l'arrêt complet, sur le côté droit de la chaussée. Un commissaire pourra être placé dans chaque voiture, il attestera la régularité des opérations y compris pour les dépassements.

➤ **Dépassements**

Lorsqu'un concurrent est rejoint par un autre, il lui est interdit de profiter du sillage de ce dernier et devra rester à au moins 25 mètres.

Le concurrent qui en rejoint un autre doit :

- Effectuer le déplacement exclusivement par la gauche
- Observer un écart latéral de 2 mètres minimum

Concernant les reconnaissances du circuit pendant la durée du Championnat – Vendredi après-midi – samedi et dimanche jusqu'à 17 heures), les licenciés UFOLEP bénéficiant des garanties d'assurances APAC seront couverts au titre de leur licence. En revanche, pour d'éventuels licenciés UFOLEP ne bénéficiant pas des garanties d'assurances APAC, il leur appartient de vérifier que leurs garanties les couvrent pour ces reconnaissances. Pendant les épreuves officielles, c'est la couverture assurance (ACT APAC) prise par l'organisation qui couvre l'ensemble des participants.

ASSISTANCE MÉDICALE

Pendant la durée des épreuves (samedi et dimanche), l'assistance médicale sera assurée par un organisme agréé (secouristes et ambulances) et un médecin.

Par contre, il n'y aura pas d'assistance médicale pendant les reconnaissances du circuit, le vendredi après-midi.

13. CIRCUITS

DESCRIPTIF du CIRCUIT		
Routes	Localités traversées	Rues
D 905	MONTBARD	Avenue de Lattre de Tassigny (Face MJC)
D 905	Marmagne	
D 905	Fain-les-Montbard	
D 905	Seigny	
D 119C D119		
D 119	Courcelles-les-Montbard	
D 119 D 119 M	Nogent-les-Montbard	
D119 M	MONTBARD	Quai Philippe Bouhey (Face au silo)



Circuit de 21,340 km



Danger (brusque changement de direction ; Zone Commerciale)



Parcours CLM 2017



Fin du 1er tour pour les équipes le 17/09/17

14. RÉCLAMATION

Les réclamations ne peuvent être émises que par le responsable de la délégation dont le nom est porté sur le « Récapitulatif des engagements »

Les réclamations écrites seront reçues par le Responsable de la Commission Nationale au minimum 1/2 heure avant le début de la cérémonie protocolaire. Sous peine de nullité, cette réclamation doit être confirmée dans les 48 heures par pli recommandé avec un chèque de caution de 80 € (libellé à CNS Activités cyclistes UFOLEP) auprès de

Daniel MANUEL
13 T avenue R. Sommer
31480 CADOURS.

Si la réclamation concerne l'un des trois premiers d'une catégorie, le titre peut être « gelé » et donc non attribué, de ce fait les classements « comité » et « intercomité » peuvent également être impactés et gelés.

15. RÉCOMPENSES

Dans chaque catégorie, le titre ne sera décerné que s'il y a AU MOINS 8 partants (masculins et vélos couchés) ou 5 partantes (féminines).

Les récompenses seront remises à partir de 18 h 30 le samedi et 15 h 30 le dimanche, Salle Paul Elouard, place Gambetta.

La tenue cycliste (maillot et cuissard) aux couleurs de la délégation départementale ou dans le cas où il n'y ait pas de maillots départementaux d'un même maillot de club, est obligatoire. Aucune récompense ne sera pas remise sans le port de cette tenue.

Le comité départemental Ufolep Côte-d'Or remettra un trophée personnalisé à chaque vainqueur.

Classements individuels

Dans chaque catégorie :

- Au premier 1 maillot, 1 bouquet, 1 médaille d'or
- Au deuxième 1 médaille d'argent
- Au troisième 1 médaille de bronze

Classements par équipes

Dans chaque catégorie (sauf Duo)

- À la première équipe 4 médailles d'or
- À la deuxième 4 médailles d'argent
- À la troisième 4 médailles de bronze

Classement duo

- Récompenses prévues par l'organisateur

Rappel

Sur le maillot de « Champion National », SEUL peut être adjoint le nom du club. Toute autre publicité que celle du partenaire national est INTERDITE.

Classement inter comité

Meilleures places dans 5 catégories différentes (féminines ensembles)

- | | |
|----------------------|-----------------------|
| ➤ Équipe classée 1re | 5 médailles d'or |
| ➤ Équipe classée 2e | 5 médailles d'argent |
| ➤ Équipe classée 3e | 5 médailles de bronze |

Équipes concernées par ce classement : cf. catégories ci-dessus.

Pour les classements par équipe, en cas d'égalité, c'est la meilleure place qui départagera, en cas de nouvelle égalité, ce sera la seconde meilleure place et ainsi de suite.

16. RESTAURATION SUR PLACE

Une buvette et restauration rapide seront à votre disposition le samedi et dimanche sur site.

Des partenaires (photographe, produits locaux, etc.) seront également à votre disposition durant ces deux jours.

Développement durable : cette manifestation est placée sous le signe du développement durable : vaisselle composable ou recyclable, toilettes, tri des déchets...

17. HÉBERGEMENTS

Ci-dessous une liste non exhaustive des hébergements recensés sur la commune de Montbard et ses environs :

Hôtels :

Hôtel de la Gare	10 rue Maréchal Foch	21500 Montbard	Tél.03.80.92.02.12
Hôtel de l'Ecu	7 rue Auguste Carré	21500 Montbard	Tél. 03.80.92.11.66
La Sirène	2 avenue Maréchal Leclerc	21500 Montbard	Tél. 03.80.92.07.21
Hostellerie d'Aussois	Route de Saulieu	21140 Semur-en-Auxois	Tél. 03.80.97.28.28
Hôtel Rest. Macarena	29 place Pion	21150 Pouillenay	Tél. 03.80.96.93.22

Gîtes

Mercuzot Michèle	2 rue Praiselier	21150 GRIGON	Tél. 03.80.96.98.02
La Belle Isnarde	5 rue de l'Eglise	21150 Bussy le Grand	Tél. 06.07.38.01.04
Gîtes de la Bretonnière	15 rte Baigneux	21150 Bussy le Grand	Tél. 03.80.89.55.81
La Belle Isnarde	5 rue de l'Eglise	21150 Bussy le Grand	Tél. 06.07.38.01.04

Chambres d'Hôtes :

La Source des Lits	2 rue de l'Eglise	21500 Saint Rémy	Tél. 06.89.79.04.72
Restaurant La Tour Margot	58 rue de Paris	21140 Semur-en-Auxois	Tél. 03.80.97.02.00
Clos Mussy	Rue du Château	21150 Mussy la Fosse	Tél. 03.80.96.97.87
Moulin Saint-Jean	2 Chemin des Moulins	21140 Semur en Auxois	Tél.03.80.97.31.57
Le Clos du Mûrier	1 Chemin Ronde	89160 Chassignelles	Tél. 06.19.64.03.27

Camping :

Camping municipal Les Treilles : Tél. : 03.80.92.69.50

Quartier Saint Pierre — Rue Michel Servet
21500 Montbard

Camping-car :

Stationnement obligatoire :

Stade Saint Roch
4 avenue Mal de Lattre de Tassigny
21500 Montbard

LES ORGANISATEURS ET PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Métal Vallée

